

**MADAGASCAR, GRENIER DE L'OCEAN INDIEN**

**Note conceptuelle sur le projet régional de sécurité alimentaire**

**Stratégie régionale de sécurité alimentaire :  
promotion de la production agricole à Madagascar**

**1. Contexte**

L'agriculture est un secteur important de l'économie nationale de Madagascar de même que pour les autres États membres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Cependant, elle est confrontée à l'existence de nombreuses contraintes liées aux changements globaux (changement climatique et perte de biodiversité), aux crises alimentaire et énergétique, et à la disponibilité de ressources.

Ce contexte a mis en exergue la nécessité pour les pays de l'océan Indien de développer leur autonomie alimentaire en favorisant leurs complémentarités au niveau de leurs économies agricoles dans certaines filières clés. Diverses études ont été réalisées. Elles confirment que le potentiel est énorme et localisé à Madagascar avec 90% des terres arables de la COI. En organisant la production agricole de la grande île, il est tout à fait possible d'approvisionner la région de l'OI et même au-delà.

D'un autre côté, le retour de Madagascar dans l'ordre institutionnel devrait renforcer la relance des activités économiques et la coopération avec les partenaires techniques et financiers. Il devrait aussi favoriser les initiatives privées à travers les coopérations bilatérales. Il s'agit pour Madagascar de renforcer son engagement dans le secteur de la production et l'exportation vers les autres pays partenaires de la grande île. Malheureusement, les opérateurs malgaches sont confrontés à de sérieux problèmes pour exporter leurs produits. De nombreux obstacles entravent leurs initiatives ce qui n'est pas sans conséquence pour leurs relations d'affaires avec les îles de l'océan Indien. La question principale qui se pose est la suivante: les pays de la COI sont-ils vraiment prêts à acheter des produits de Madagascar? Pour le moment, ces pays n'ont montré à ce jour aucune volonté claire qui permette d'affirmer leur désir de s'approvisionner en produits agricoles à Madagascar et de manière régulière.

Les problèmes qui caractérisent le secteur agricole malgache et qui constituent des facteurs de blocage pour une amélioration de la production sont entre autres les suivants: faiblesse de la corrélation entre recherche-vulgarisation-producteur, faiblesse du système de commercialisation, difficultés d'accès aux zones de production, irrégularité des précipitations, faiblesse des investissements dans l'agro-industrie, destruction saisonnière des grands espaces par les feux de végétation, lenteur de l'introduction des techniques appropriées à cause de l'insuffisance de techniciens de proximité, dépendance excessive vis-à-vis des intrants, des équipements et des pièces de rechange importés.

Pour développer la production, le Programme sectoriel agriculture, élevage et pêche (PSAEP) a été conçu pour être un document de référence à Madagascar. L'objectif global du PSAEP, est d'*améliorer la sécurité alimentaire, les conditions de vie et les revenus des producteurs par la croissance de l'économie rurale, tout en assurant la préservation du patrimoine naturel du pays*. L'approche globale de la mise en œuvre des actions issues du présent projet s'appuiera, entre autres, sur ce document. Ce programme vise une couverture totale pour les aliments de base en 2025. Le PSAEP est un programme national dont le cadre de planification et de mise en œuvre est basé sur le Programme détaillé de

développement de l'agriculture africaine (PDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Selon l'étude menée par la COI en 2011 (Cyril Monty, 2011), le total de l'importation alimentaire de la région s'élevait à 1,5 million de tonnes en 2009, avec les plantes alimentaires comptant pour presque 1,1 millions de tonnes, soit 70% du volume total. Deux groupes de produits dominent la catégorie de cultures alimentaires, notamment les céréales (y compris le riz) avec 62% et les produits oléagineux avec 18%. Le bétail et la volaille représentent 8% du volume total importé. La viande et les produits carnés sont les principaux aliments de cette catégorie avec 57% tandis que les produits laitiers comptent pour les 43% restants. Le poids du fourrage (y compris le maïs) dans l'importation de denrées alimentaires est également significatif avec pratiquement 22% du volume total. Par pays, la Réunion a importé un volume de 541 000 tonnes, ce qui représente 36% du volume total, suivi de l'Ile Maurice avec 33% et Madagascar avec 25%. Les 6% restants sont répartis entre les Seychelles et Comores.

Afin de permettre à Madagascar de faire face aux exigences des autres pays de l'océan Indien, ces derniers devraient se prononcer sur la quantité, la qualité et les prix des produits qu'ils voudraient importer. Les produits sélectionnés (riz, maïs, oignon et grains) lors de la conférence des bailleurs de fonds en 2013 à Mahajanga pourraient être repris si les filières s'avèrent rentables pour les producteurs et les opérateurs nationaux. Il est clair que les besoins sont aussi importants que diversifiés au vu de l'étude menée par la COI citée en annexe (légumes frais et transformés, fruits, épices...). La liste des produits sera déterminée par les marchés identifiés.

## **2. Description du projet**

Le projet est composé de deux parties:

- la première est orientée sur la production nationale pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Madagascar
- la seconde concerne la production axée sur l'exportation

Dans ce document, les composantes pour ces deux parties ne sont pas séparées car à ce stade, il est tout à fait possible que les zones touchées par la sécurité alimentaire nationale soient les mêmes que celles qui produisent pour l'exportation.

### *La sécurité alimentaire et nutritionnelle à Madagascar*

Dans cette partie, il s'agit de mener des actions augmentant la production (agriculture-élevage-pêche) à l'échelle nationale essentiellement dans les zones du sud, sud-est et moyen-ouest, et la mise à disposition de produits de qualité à la population, à savoir:

- renforcer les pôles de production (riz et légumes)
- promouvoir des services agricoles durables
- développer la pisciculture et la pêche continentale
- aménager des marchés à poisson avec chambre froide et unité de fabrication de glace
- relancer et développer la recherche halieutique (CNRO, IHSM, FOFIFA)
- développer l'élevage à cycles courts
- réhabiliter et relancer les centres de production des reproducteurs (CPR)
- réhabiliter et relancer les centres de recherche de l'élevage
- renforcer les services d'appui
- ouvrir et améliorer les pistes d'accès dans les zones de production
- améliorer les approvisionnements au niveau local
- accompagner les mouvements migratoires

### *La production malgache pour l'exportation*

Dans cette seconde partie, Madagascar contribue à améliorer la sécurité alimentaire des États membres de la COI tout en renforçant la résilience de l'agriculture et en développant la production de certaines cultures. Il vise à réduire la pauvreté, à créer des emplois et surtout à augmenter la sécurité alimentaire tout en protégeant les ressources naturelles. La vulgarisation et l'application des pratiques agroécologiques seront consolidées dans tous les États et, à Madagascar, il s'agira d'augmenter la production à partir des régions susceptibles de satisfaire aux besoins des autres îles.

Dans les zones d'intervention identifiées, il faudrait renforcer et redynamiser les services d'appui (vulgarisation, protection des plantes, irrigation, services de contrôle, recherche) à travers les réseaux et les pôles de compétences mis en place dans le cadre des projets nationaux et régionaux, et de soutenir la production des groupements d'agriculteurs et éventuellement l'installation de nouveaux producteurs.

Madagascar mettra en œuvre, avec les autres partenaires dont la COI, une approche qui va associer l'appui à des groupements d'agriculteurs locaux et le développement d'une agriculture modernisée. L'objectif est de disposer d'une production minimale assurée par des groupements organisés de producteurs et de grands exploitants comme garantie du marché. Le projet va intervenir au niveau de l'organisation de la production, de la production, de la mise aux normes et de la commercialisation.

### **3. Objectif général**

Améliorer la sécurité alimentaire nationale et régionale à travers des approches de développement durable et un marché stable

### **4. Objectifs spécifiques**

- OS1: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population malgache
- OS2: Améliorer la distribution des produits vers la population
- OS3: Promouvoir la coopération régionale dans les domaines de la production et des échanges commerciaux
- OS4: Intensifier la production
- OS5: Augmenter le volume des exportations à partir de Madagascar
- OS6: Respecter les normes et qualités requises des produits à exporter
- OS7: Renforcer la formation agricole

### **5. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont, par objectif spécifique:

R1: La production agricole a augmenté ainsi que les produits d'élevage et les poissons d'eau douce

R2: Les produits de l'agriculture, de l'élevage et les poissons d'eau douce sont disponibles dans les zones où ces produits sont manquants

R3: Des accords commerciaux sont signés entre Madagascar et les autres îles de l'océan Indien

R4: La production a augmenté

R5: Les échanges commerciaux sont augmentés

R6: Un système des normes et qualité est conçu et appliqué

R7: Les formations agricoles sont adaptées aux besoins du pays et du marché international

### **6. Zones d'intervention**

Les zones d'intervention concernées par le projet sont tous les pays de la COI: Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles

Pour Madagascar, les régions concernées par la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont les zones du sud-ouest, sud-est et moyen-ouest.

Pour le moment, il est difficile d'identifier les zones de production des cultures d'exportation car il faut au préalable connaître la liste des produits commandés par chaque pays, la quantité et les normes exigées. Les zones de production ne pourraient être déterminées sans ces informations.

## **7. Les activités**

Les activités seront réalisées à travers les six composantes ci-après:

### **✓ Composante 1: Intensification de la production**

Dans cette composante, il s'agit d'améliorer la production de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de la pêche continentale de manière globale en prenant en compte les éléments suivants:

- La capitalisation des acquis par: 1) le recensement des pratiques agricoles prouvées et réussies dans la zone et à l'échelle régionale, 2) la mise en place d'une coopération scientifique et technique, 3) la diffusion et la mise en pratique des résultats de recherches, 4) l'utilisation des NTIC (Sms, SSD, ...) pour diffuser les cours mondiaux, et autres informations techniques, 5) la valorisation du portail biodiversité et agriculture, 6) le démarrage de l'e-commerce (consultation, paiement,...), et 7) l'appui à la création des partenariats et des joints ventures dans toutes les filières des produits sélectionnés.

- La capacité des opérateurs privés (petites-moyennes-grandes exploitations) et de l'agriculture familiale à produire davantage. Les opérateurs sont encouragés à travailler avec des groupements d'agriculteurs organisés et qui disposent des connaissances techniques de production. L'agriculture contractuelle est encouragée dans le sens où les deux parties sont gagnantes. En effet, des opérateurs privés et des groupements de producteurs voudraient s'associer à des partenaires nationaux ou étrangers pour renforcer leurs exploitations. Il est cependant conseillé de collaborer avec les paysans locaux pour que ces derniers puissent bénéficier des innovations apportées et les services agricoles devraient accompagner ce processus. Les projets d'implantation de grandes fermes agricoles ont toujours de grandes difficultés à se mettre en place. L'observatoire foncier dispose des éléments pour alimenter des réflexions sur le sujet.

Dans cette composante, il est prévu de renforcer le développement des thématiques suivantes:

- La gestion de la fertilité: gérer la fertilité de manière à améliorer graduellement la qualité des sols par l'utilisation d'engrais organiques. L'utilisation d'engrais minéraux doit être combinée avec des apports de matières organiques. Les différentes pratiques agroécologiques testées et éprouvées seront appliquées à grande échelle. L'élevage de bovins par les producteurs sera stimulé car c'est la principale source d'engrais organique;
- La protection intégrée des cultures: les expériences qui ont permis à certaines îles de la région de gérer les insectes ravageurs et les maladies avec succès seront diffusées. Les mesures de protection seront appliquées rigoureusement sur tout le territoire national et particulièrement dans les zones d'intervention du projet;
- La structuration des organisations paysannes: renforcer les structures des producteurs pour pouvoir répondre aux exigences des marchés;
- Les filières: appuyer et renforcer les filières porteuses pour disposer de produits de qualité de manière régulière;
- Les semences de qualité: l'emploi de semences adaptées et performantes accroît la production et garantit la qualité. Une stratégie de production et d'approvisionnement doit être établie pour que les producteurs puissent disposer de semences adaptées;
- La gestion de l'eau. La gestion de l'eau est un élément fondamental du dispositif de production. Les producteurs doivent être à mesure de disposer de l'eau en quantité suffisante à tout moment. L'introduction de méthodes d'irrigation améliorées sera réalisée avec les partenaires régionaux;
- Les systèmes de cultures. Les producteurs doivent orienter leurs pratiques vers des systèmes qui renforcent la résilience et la stabilité de la fertilité;

- Les centres de production de reproducteurs pour le petit élevage;
  - Les centres de production d'alevins pour la pisciculture et les lacs de pêche;
  - Les unités de production d'aliments pour animal;
- Dans le cadre du secteur de l'élevage, développer tout élevage essentiellement celui des animaux à cycles courts dans les pôles de production agricole pour profiter des sous-produits de récoltes. Ensuite pour booster ce secteur, réhabiliter et relancer les centres de production des reproducteurs chargés de la conservation génétique, de l'amélioration génétique et de la production de reproducteurs pour les éleveurs. Il s'agit des races porcines, avicoles et bovines pour approvisionner les marchés demandeurs de ces types de produits. Relancer également le centre de recherche séricicole pour pourvoir le secteur en matériel végétal et en souches de ver à soie.
- Dans le cadre du secteur de la pisciculture, il faut développer l'implantation d'écloseries pour disposer d'alevins de qualité, créer un centre de formation et de développement de la pisciculture, développer la recherche pour avoir des souches rustiques à haute valeur économique et développer l'élevage de nouvelles espèces de poissons adaptés à l'eau douce.
- Dans le cadre du secteur de la pêche continentale, développer un centre de formation des pêcheurs sur les méthodologies adaptées au contexte local et axé sur l'amélioration nutritionnelle, le développement durable, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté; développer également la chaîne d'approvisionnement des captures jusqu'aux marchés; engager la société civile et toutes les autres parties prenantes pour une plus grande sensibilisation aux questions de la pêche; prévenir les actes illégaux et criminels; améliorer la gestion intégrée des bassins versants. Il faudra aussi relancer la recherche pour déterminer la population halieutique et son évolution, et instaurer un cadre réglementaire correct d'exploitation. Le ré-empoissonnement périodique des grands lacs devraient être fait à travers un programme du Ministère de la pêche. Ce qui signifie qu'il faut redynamiser les centres de production d'alevins.

#### ✓ **Composante 2: Promotion de la coopération**

Il s'agit de promouvoir la coopération régionale axée sur la production agricole et les échanges économiques et commerciaux, et sur le renforcement de la capacité de Madagascar à approvisionner le marché régional. Le partenariat et le joint-venture sont encouragés pour faciliter l'intégration de toutes les parties prenantes. Les relations entre les pays devraient être clarifiées. Dans cette composante, il faut veiller à:

- Lever les barrières tarifaires et non tarifaires,
- Signer des accords bilatéraux commerciaux avec les pays qui s'intéressent aux produits de Madagascar
- Faciliter la circulation des personnes, des services et des biens,
- Mener des réflexions pour la mise en œuvre d'une politique de Zone de Libre Échange,
- Organiser des salons, des rencontres, des forums,
- Mettre en place un fonds commun pour appuyer le projet,
- Mettre en place une coopération bancaire,
- Créer une plateforme d'échanges et de coordination à partir des réseaux existants,
- Mettre en relation les opérateurs étrangers avec les partenaires malgaches.

#### ✓ **Composante 3: Commercialisation**

Les opérateurs malgaches n'ont jamais réussi à s'implanter véritablement au sein du marché régional de l'océan Indien malgré les potentiels existants. Les expériences ont montré que les exportations étaient occasionnelles et souvent les prix non compétitifs. De plus, les opérateurs nationaux subissent fréquemment des actes jugés discriminatoires à travers la mise en place par les pays de l'océan Indien de barrières non tarifaires pour les produits malgaches. Le marché régional est instable car il n'existe pas d'engagements fermes des pays acheteurs ni un cadrage politique qui permet de sécuriser le marché. Le développement des cultures d'exportation est entièrement dépendant du marché. Si les

pays acheteurs ne se prononcent pas sur leurs besoins, il est impossible d'établir un plan d'action de développement des cultures d'exportation. Les relations directes entre opérateurs devraient être encouragées et appuyées par les gouvernements. Il existe déjà des accords de coopération entre les pays. Il faudrait en faire l'état des lieux et évaluer leur application.

Or la commercialisation est une activité vitale pour un pays. C'est une série d'activités interconnectées impliquant la planification de la production, la culture et la récolte, le tri, le conditionnement, le transport, le stockage, les procédés agroalimentaires, la distribution et la vente. Les systèmes de commercialisation sont dynamiques. Ils sont compétitifs et impliquent des changements et des améliorations continus. Les conditionnalités sur les normes et les qualités tiennent une place primordiale dans cette composante. La culture d'un professionnalisme pour une ouverture vers le marché international devrait être inculquée aux producteurs et aux opérateurs. Mais cela exige une implication de l'État Malagasy pour défendre les activités et les opérateurs nationaux.

Dans certaines régions de Madagascar, il existe des surplus de production. Commencer par trouver preneur à ces produits est un bon démarrage du projet. Certaines activités sont directement liées à cette exportation comme le renforcement des services de normes et de qualité. Il serait approprié dans le cas présent d'élaborer, dans un premier temps, une approche régionale pour le commerce de certains produits dans l'intérêt de toutes les parties prenantes et en raison de l'économie d'échelle. De nombreux produits seront concernés dans la mesure où le marché existe. Dans cette composante, il s'agit entre autre de considérer les points suivants:

- Identifier les exigences de chaque pays pour chaque produit,
- Mettre à jour et faire connaître les réglementations régissant les produits cibles,
- Évaluer les accords de coopération existant entre les pays
- Déterminer les normes applicables pour chaque pays de la zone OI,
- Renforcer les services chargés des normes et qualité, et du conditionnement
- Former les producteurs et techniciens,
- Appuyer les producteurs et les opérateurs pour leur permettre de produire des produits de qualité,
- Introduire les NTIC dans les échanges commerciaux,
- Créer un organisme certificateur et former des auditeurs malgaches.

#### ✓ **Composante 4: Communication et gestion des connaissances**

Vu leur importance, la communication et la gestion des connaissances incluant la formation seront traitées à partir d'une seule composante. Les informations sur toutes les composantes seront diffusées, et en premier lieu, il faut informer et sensibiliser les décideurs et toutes les parties prenantes du projet pour une compréhension commune des enjeux, des principes et de la démarche du projet COI. Sera mise en avant la connaissance de ses bénéfices en termes de coopération régionale, de politique agricole, de sécurité alimentaire, de qualité environnementale, d'accès aux marchés et de lutte contre la pauvreté rurale. Les partenariats peuvent ainsi se tisser le long d'une filière selon les spécialités des parties prenantes. Des efforts seront menés pour les informer des opportunités à saisir, contribuer à la réalisation des activités et en tirer des bénéfices. Ces participations développeront les liens entre les pays.

Le projet renforcera, entre autres, les acquis des projets régionaux IRACC (initiative régionale agroécologie changement climatique) et ePRPV (élargissement et pérennisation du réseau protection des végétaux) au sein desquels des groupes de travail, des pôles de compétence, ainsi qu'un portail internet d'information (agriculture et biodiversité) et un annuaire des acteurs du secteur agricole (eKoal) ont été développés. Les actions d'appui à la petite agriculture, d'amélioration des sites de références et d'intensification de la production par l'agroécologie seront poursuivies. Elles consolideront les activités mises en œuvre par d'autres projets financés par les bailleurs de fonds à

l'échelle régionale (Qualireg...) et dans les régions de Madagascar (AD2M, Prosperer, Aropa, Formaprod...).

Dans le cadre de la stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNAFR), les formations des principaux acteurs du développement agricole (ingénieurs, techniciens, producteurs) devraient être adaptées aux zones agroécologiques et renforcées pour qu'ils puissent faire face aux enjeux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Madagascar et de la sécurité alimentaire régionale de l'océan Indien.

#### ✓ **Composante 5: Infrastructures**

La production pour assurer la sécurité alimentaire ne sera effective sans les travaux d'infrastructures parmi lesquels la réhabilitation et l'ouverture de pistes d'accès dans les zones de production, le renforcement ou la construction de barrages hydroagricoles, l'amélioration des réseaux d'irrigation, la construction de magasins de stockage et de centres de conditionnement, la réhabilitation de certains aménagements portuaires et d'autres installations rentrant dans le cadre du projet. Il est noté que l'État Malagasy à travers son plan de développement national, dans une période plus ou moins longue, prend en compte tous ces éléments mais pour avancer plus rapidement dans la réalisation du projet, les contributions venant des partenaires sont sollicitées.

#### ✓ **Composante 6: Gestion du projet et suivi/évaluation**

Le projet sera placé sous la responsabilité du Chargé de mission responsable de la sécurité alimentaire de la COI, en poste à Maurice. Il sera mis en œuvre par une Unité de gestion du projet (UGP) dirigée par un chef de projet compétent dans le domaine de la production agricole et de l'agroécologie, et apte à diriger un projet, il sera secondé par une équipe de techniciens et de responsables financier et administratif. Le projet sera basé à Madagascar avec des bureaux décentralisés dans les grandes zones de production. Un comité de pilotage au niveau régional et un autre au niveau national seront mis en place.

Un système de suivi-évaluation sera élaboré sur la base des objectifs spécifiques du projet et des objectifs annuels qui lui seront fixés. En matière d'évaluation, une attention particulière sera portée sur les aspects économiques (coûts, bénéfices) des techniques appliquées et les échanges commerciaux, avec les appuis appropriés.

**8. Durée du projet:** 5 ans

### **9. Conclusion**

Madagascar dispose des potentiels pour produire et assurer la sécurité alimentaire nationale et régionale de l'océan indien à savoir:

- des terrains de production
- des techniciens agricoles
- des centres de recherche nationaux
- des services techniques compétents
- d'un cadre de développement d'initiatives privées commerciales.

Pour développer ces atouts, Madagascar avec l'appui des partenaires financiers, doit élaborer et mettre en œuvre des politiques, programmes et projets appropriés dont celui présenté dans la présente note.

À terme, le projet aura permis de mettre en place un processus qui va d'augmenter la production, améliorer les conditions de vie des agriculteurs, renforcer la coopération régionale et approvisionner le marché régional en divers produits agricoles.

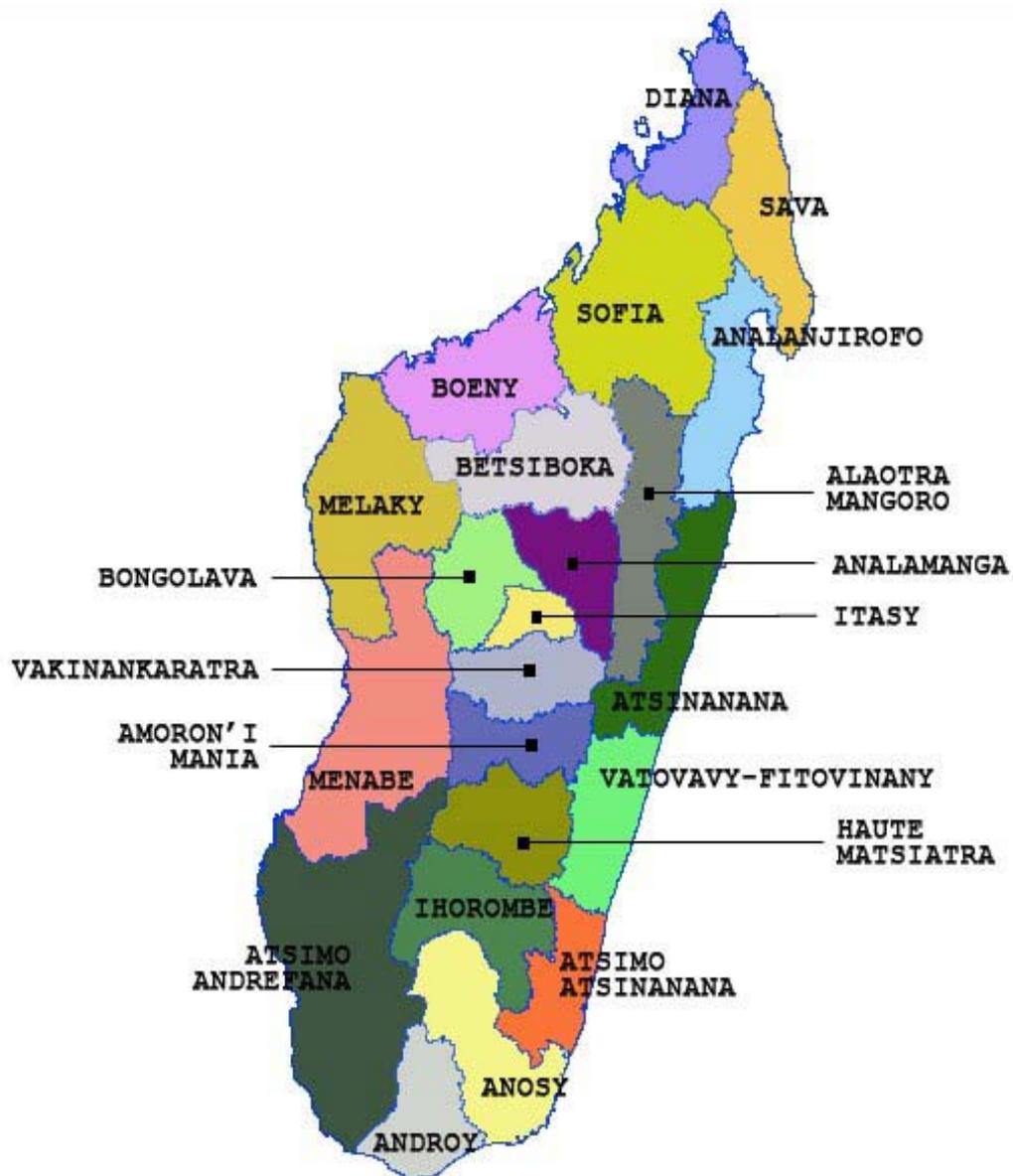
Au vu des travaux énumérés, il est indispensable qu'un tel projet soit basé à Madagascar.

Annexe 1: Importations alimentaires dans les pays de la COI en 2009 (en tonnes)

Denrée alimentaire	Ile Maurice	Madagascar	Réunion	Seychelles	Comores	Total	% du total d'importation
Autres légumes frais	1 791	3 529	3 466	341	236	<b>9 363</b>	0,6
Légumes transformés	10 493	1 505	22 559	975	1 270	<b>36 802</b>	2,4
Fruits frais	18 736	406	17 079	815		<b>37 036</b>	2,4
Fruits transformés	11 385	1 788	14 671	873	415	<b>29 132</b>	1,9
Grains	11 884	3 327	5 523	278	422	<b>21 434</b>	1,4
Café/thé	656	97	3 034	216		<b>4 003</b>	0,3
Épices	1 745	113	442	246		<b>2 546</b>	0,2
Oignon	12 840	89	8 050	338	1 110	<b>22 427</b>	1,5
Ail	1 649		1 784	230		<b>3 663</b>	0,2
Pomme de terre	6 585	-	1 215	210		<b>8 010</b>	0,5
Céréales et produits céréaliers autres que le riz et le maïs	136 540	102 593	121 544	3 261	9 412	<b>373 350</b>	24,7
Riz broyé	77 332	109 482	57 499	4 366	39 002	<b>287 681</b>	19,0
Huiles et graisses	42 220	122 644	15 401	5 296	3 414	<b>188 975</b>	12,5
Autres produits transformés	12 619	6 640	18 736	1 035		<b>39 030</b>	2,6
<b>Sous total</b>	<b>346 475</b>	<b>352 213</b>	<b>291 003</b>	<b>18 480</b>	<b>55 281</b>	<b>1 063 452</b>	<b>70,3</b>
Viandes et produits carnés	17 019	126	44 535	1 764	6 294	<b>69 738</b>	4,6
Lait et produits laitiers	21 113	5 007	21 954	2 372	2 658	<b>53 104</b>	3,5
<b>Sous total</b>	<b>38 132</b>	<b>5 133</b>	<b>66 489</b>	<b>4 136</b>	<b>8 952</b>	<b>122 842</b>	<b>8,1</b>
<b>Total</b>	<b>384 607</b>	<b>357 346</b>	<b>357 492</b>	<b>22 616</b>	<b>64 233</b>	<b>1 186 294</b>	<b>78,4</b>
Matières premières pour le fourrage	31 786	21 105	74 558	1 634	0	<b>129 083</b>	<b>8,5</b>
Maïs	81 537	6 500	108 826	981	0	<b>197 884</b>	<b>13,1</b>
<b>Sous total</b>	<b>113 323</b>	<b>27 605</b>	<b>183 384</b>	<b>2 615</b>	<b>0</b>	<b>326 927</b>	<b>21,6</b>
<b>Total</b>	<b>497 930</b>	<b>384 951</b>	<b>540 876</b>	<b>25 231</b>	<b>64 233</b>	<b>1 513 221</b>	<b>100,0</b>
<b>% du total d'importation excluant le fourrage</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	
<b>% du total d'importation incluant le fourrage</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	

Source: Food security strategy for the IOC region, Jean Cyril Monty, August 2011

Annexe2: les régions de Madagascar-zones d'intervention du projet



Sécurité alimentaire et nutritionnelle:

Atsimo-andrefana, Androy, Anosy, Atsimo-atsinanana, Vatovavy-Fitovinany, Bongolava

Production de cultures d'exportation vers les pays de l'OI:

Les zones d'intervention seront déterminées à partir des besoins de chaque pays de la COI